Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/11/2024 - B2024/007024 - 1990 B 00194 - 379 431 240 - COMOBEX

Certifié conforme

COMOBEX

Avenue de l ' Europe
BP 90310
69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX

Comptes au 31/12/2023

[redacted]

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif ——— 2
Bilan - Passif ——— 3
Compte de résultat ——— 4

Annexes

Règles et méthodes comptables ——— 6
Immobilisations ——— 7
Amortissements ——— 8
Provisions et dépréciations ——— 9
Créances et dettes ——— 10
Résultat des 5 derniers exercices ——— 11

COMOBEX
av. de l ' Europe
69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
CEDEX

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	102 352	19 200	83 152	98 622
Fonds commercial	137 204		137 204	137 204
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	650 927	644 641	6 287	16 617
Installations techniques, matériel, outillage	7 851	7 852	-1	-1
Autres immobilisations corporelles	717 115	388 776	328 339	396 803
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 219		1 219	1 219
ACTIF IMMOBILISE	**1 616 669**	**1 060 469**	**556 200**	**650 464**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	943 403	141 822	801 581	848 893
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	62 361		62 361	77 510
Autres créances	265 536		265 536	71 512
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	992 181		992 181	1 358 996
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**2 263 481**	**141 822**	**2 121 659**	**2 356 912**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 880 149	1 202 291	2 677 858	3 007 376

COMOBEX
av. de l ' Europe
69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
CEDEX

Bilan - Passif

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	(dont versé :	7 622)	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			762	762
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	488 495	367 744
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(bénéfice ou perte)**		155 607	120 750
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	CAPITAUX PROPRES		**652 486**	**496 880**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			147 036	105 485
Provisions pour charges				
	PROVISIONS		**147 036**	**105 485**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			369 420	457 733
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			679 270	891 829
Dettes fiscales et sociales			348 143	327 728
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			481 504	727 720
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
	DETTES		**1 878 336**	**2 405 011**
Ecarts de conversion passif				
	TOTAL GENERAL		2 677 858	3 007 376

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles est fonction de la durée habituelle d'utilisation du bien. La méthode d'amortissement retenue est généralement le mode linéaire.

Immobilisation	Durée	Mode
Installations techniques	5 à 10 ans	Linéaire
Agencements, aménagements	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau, mobilier	5 à 10 ans	Linéaire
Micro-ordinateurs et périphériques	3 à 5 ans	Linéaire

STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

UTILISATION DU CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a été en priorité utilisé pour financer des actions de formation et pour renforcer ensuite les capitaux propres de la société.

COMOBEX
av. de l ' Europe
69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
CEDEX

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	239 556		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	650 927		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	7 851		
Installations générales, agenc., aménag.	667 382		
Matériel de transport	159		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	46 965		2 768
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 373 284**		**2 768**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 219		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 219**		
TOTAL GENERAL	1 614 060		2 768

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			239 556	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			650 927	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			7 851	
Installations générales, agencements divers			667 382	
Matériel de transport		159		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			49 733	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**159**	**1 375 893**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 219	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**1 219**	
TOTAL GENERAL		159	1 616 669	

C O M O B E X

B.P. 90310 - 220 AVENUE DE L'EUROPE
69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX

société par actions simplifiée au capital de 7 622 ,45 euros
379 431 240 RCS Villefranche - Tarare

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES REUNIE LE 28 JUIN 2024

Le 28 Juin 2024 à 11 heures, les associés de la société COMOBEX, société par actions simplifiée au capital de 7622,45 euros, immatriculée au RCS de Villefranche Tarare sous le numéro 379 431 240, ci-après dénommée la « Société » se sont réunis au siège social sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires des associés non présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pascal COT, Président.

Monsieur Jean Pierre COT est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence et constate que les associés présents et représentés possèdent ensemble 500 actions sur les 500 actions que composent le capital social, et en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Monsieur Vincent ANDRE, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé
- La copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes
- La feuille de présence
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- (...)
- Affectation du résultat /dividendes
- (...)

Il est ensuite donné lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, à savoir un bénéfice d'un montant de 155 607 euros, l'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

- Dotation aux autres réserves : 155 607 euros

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243bis du code général des impôts, qu'il n'a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice	**Sommes distribuées**	**Revenus éligibles à l'abattement**
Exercice 2020	-	-
Exercice 2021	-	-
Exercice 2022	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Pascal COT

